

**MESSAGE DE RENTREE – ANNEE SCOLAIRE 2009-2010**

Chers Parents, chers Elèves,

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires pour la prochaine rentrée scolaire et nous vous remercions d'ores et déjà d'y apporter votre meilleure attention.

Vous trouverez également les horaires d'ouverture pour la **vente des manuels scolaires**, qui a lieu **sur 2 ½ jours pendant la semaine précédant la rentrée**.

ATTESTATION DE FORMATION

L'attestation de formation ne peut pas être délivrée avant le jour de la rentrée. Nous vous transmettons par conséquent, en annexe, le document "CONFIRMATION D'INSCRIPTION", qui peut être envoyé aux différents services qui en font la demande (**veuillez garder l'original et faire des photocopies**).

RENTREE SCOLAIRE : LUNDI 31 août 2009

Premières années (GY, EC, ECG) :	08h15,	les élèves se présentent dans le hall d'entrée, pour la rentrée administrative, puis
	13h45,	prise des photos individuelles pour la carte d'étudiant
		présentation des études et du Collège à toutes les premières années
Quatrièmes années (GY) :	10h00,	dans le hall d'entrée, rentrée administrative
	11h00,	rencontre avec la direction à l'Aula du CO
Deuxièmes années (GY, EC, ECG) :	13h30,	dans le hall d'entrée, rentrée administrative
	15h15,	rencontre avec la direction à l'Aula du CO
Troisièmes années (GY, EC, ECG) :	14h45,	dans le hall d'entrée, rentrée administrative
	16h15,	rencontre avec la direction à l'Aula du CO

La rentrée administrative se déroule ainsi :

- répartition des élèves par classes, prise en charge des classes par les professeurs de classe (ou leur remplaçant pour la journée), accès aux salles de classe, contrôle des diverses listes ;
- distribution de l'horaire de la classe, des clés de casiers et de **l'explicatif pour la demande de bourse** ;
- distribution de **l'ATTESTATION DE FORMATION : celle-ci est remise à chaque élève le jour de la rentrée, pensez à la demander à votre enfant dès son retour à la maison.**
- encaissement des taxes administratives et vente des manuels par le Collège (paiement comptant, cf. page 2) ;

Remarque :

- Les compositions et horaires des classes seront affichés dans le hall d'entrée dès le mardi 25 août 2009.
- Possibilité pour les élèves de prendre le repas au restaurant du collège dès le lundi 31 août à midi.

HORAIRE JOURNALIER 2009-2010

L'horaire ci-contre est appliqué au Collège du Sud. Il offre une pause de midi d'au moins 55 minutes.

Cet horaire offre douze heures de cours disponibles, ce qui ne correspond naturellement pas aux heures effectives, mais à celles qui sont **possibles**. Pour rappel, les élèves ont en moyenne 33 heures de cours hebdomadaires.

1	08h10 – 08h55
2	08h59 – 09h44
Pause	
3	10h03 – 10h48
4	10h52 – 11h37
5	11h41 – 12h26
6	12h36 – 13h21
7	13h25 – 14h10
8	14h14 – 14h59
9	15h03 – 15h48
10	15h52 – 16h37
11	16h41 – 17h26
12	17h30 – 18h15

FRAIS ADMINISTRATIFS DE RENTREE SCOLAIRE (à régler **au comptant** le jour de la rentrée scolaire) :

• Paiement de la taxe annuelle forfaitaire pour les activités culturelles	Fr.	80.-	
• Annales 2009-2010	Fr.	15.-	
• Nouvelle carte d'étudiant, modèle cantonal	Fr.	3.-	
• Frais de photocopies, acompte pour le 1 ^{er} semestre (le jour de la rentrée scolaire, nous encaissons un acompte de Fr. 40.-, qui représente approximativement les frais de photocopies pour le premier semestre. Ces frais peuvent être estimés entre Fr. 50.- et Fr. 120.- à l'année, mais permettent d'éviter l'achat de manuels. Le solde de ces frais est encaissé en fin d'année scolaire)	Fr.	40.-	
	Frais fixes « anciens » élèves	Fr.	138.-

Frais supplémentaires pour les **nouveaux** élèves :

• Carnet de dispenses	Fr.	9.-	
• Dépôt pour clé de casier	Fr.	15.-	Fr. 24.-
	Frais fixes « nouveaux » élèves	Fr.	162.-

Pour les **1^e et 2^e gymnase, 1^e et 2^e ECG (tous), 3^e ECG santé, OS BIC 3^e et 4^e** :

• Petit matériel cours biologie et chimie (pour les OS BIC 3 ^e et 4 ^e et les 3 ^e ECG santé, le montant est encaissé par les professeurs lors des premiers cours)	Fr.	5.-
--	------------	------------

Matériel en vente (selon nécessité) :

• Cahiers A4, par 5 uniquement	Fr.	5.-
• Blocs de feuilles, par 2 uniquement	Fr.	5.-
• Carnet de devoirs, pièce	Fr.	6.-
• Manuels vendus par le Collège*	cf. fascicule « Année scolaire 2009-2010 »	

ACHAT DES MANUELS

L'élève doit **acquérir l'ensemble de ses manuels avant l'entrée en classe** et doit les posséder pour débiter les cours.

*** Livres vendus par le Collège du Sud :**

Dans le fascicule "Année scolaire 2009-2010" annexé, les manuels indiqués « vendu par le Collège » sont vendus **le jour de la rentrée**, contre **paiement comptant** (voir les prix indiqués sur la facture annexée, à prendre le jour de la rentrée).

Livres vendus par une librairie :

Pour les autres livres, **vendus en librairie**, la somme varie entre Fr. 300.- et Fr. 600.-, en fonction des degrés et types d'études.

Un arrangement avec la Librairie du Vieux-Comté à Bulle permet aux étudiants du Collège du Sud de bénéficier d'un rabais de 10%, aux conditions suivantes :

- ☞ l'achat des manuels se fait au comptant uniquement
- ☞ aucun manuel n'est vendu à la librairie ; cette vente a lieu uniquement dans le bâtiment du Collège, au local économat se trouvant au 1^{er} sous-sol du Collège, selon les horaires indiqués ci-dessous :

Lieu : COLLEGE DU SUD, 1^{er} sous-sol, local "économat"

Horaire :	LUNDI	24.08.09	matin : de 09h00 à 12h00	après-midi : de 14h00 à 17h00
	MARDI	25.08.09	matin : de 09h00 à 12h00	après-midi : de 14h00 à 17h00
	MERCREDI	26.08.09	matin : de 09h00 à 12h00	après-midi : ---- FERME ----

Passé ces dates, les manuels peuvent être commandés en librairie, mais au prix plein.

Les élèves qui désirent obtenir leurs manuels ailleurs en ont évidemment l'opportunité, mais **ils doivent prendre garde aux différences d'éditions, qui ne pourront être acceptées.**

NB : *durant cette vente de livres par la librairie du Vieux-Comté, pour des questions d'organisation, **il n'est pas possible** :*

- d'effectuer le règlement par cartes de crédit, postcard ou paiement différé : paiement comptant uniquement
- de joindre par téléphone le personnel de la librairie installé dans le local du collège

DEPART EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE – REMBOURSEMENT DES FRAIS

En cas de départ en cours d'année scolaire, les frais payés au Collège sont remboursés de la façon suivante :

Montant initial : → Frais concernés : → Départ : ↓ Montant remboursé : ↘	Fr. 80.- Taxe annuelle forfaitaire pour les activités culturelles	Fr. 15.- Annales 2009-2010	Fr. 40.- Acompte frais de photocopies pour le 1 ^{er} semestre	Fr. 260.- Taxe d'écolage (facturation en novembre)
• jusqu'au 30 septembre	Fr. 60.-	Totalité	Fr. 20.-	La moitié de l'écolage est due
• du 1 ^{er} octobre aux vacances de Noël	Fr. 40.-	Totalité	Fr. 10.-	La moitié de l'écolage est due
• dès le mois de janvier	Fr. 0.-	Fr. 0.- (les annales sont envoyées ultérieurement)	Frais effectifs à régler avant le départ	La totalité de l'écolage est due

DIVERS

Parcage des voitures, ainsi que des vélos et vélomoteurs : Le parc réservé aux voitures des collégiens (vignette obligatoire) est situé sur la place à côté du giratoire. Les autres places sont réservées au corps enseignant et mises à ban. Veuillez vous conformer à cette règle dès le premier jour. Vélos et vélomoteurs : dans le garage du Cycle d'Orientation.

Fumée : Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Collège ainsi que sur la place extérieure donnant vers le Cycle d'Orientation. Seules les sorties latérales du Collège sont ouvertes aux fumeurs mais nous comptons sur votre sens de la propreté pour que les mégots soient jetés dans les cendriers. **Nous vous rappelons que fumer nuit gravement à la santé.**

EN RESUME

En résumé, le tableau ci-dessous vous indique les frais relatifs à la rentrée administrative du lundi 31 août prochain. Nous vous rappelons que ces frais sont **à régler au comptant** le jour même. Pour la somme nécessaire à l'achat des manuels vendus par le Collège, à régler **au comptant** également, veuillez vous référer au fascicule annexé « Année scolaire 2009-2010 » .

FRAIS de la rentrée administrative :		« Anciens » élèves ↓		Nouveaux élèves ↓	
①	Taxe annuelle activités culturelles	Fr. 80.-	Fr. 80.-	Fr. 80.-	
	Annales 2009-2010	Fr. 15.-	Fr. 15.-	Fr. 15.-	
	Carte d'étudiant	Fr. 3.-	Fr. 3.-	Fr. 3.-	
	Acompte frais photocopies	Fr. 40.-	Fr. 40.-	*Fr. 138.-	Fr. 40.-
	Carnet de dispense	Fr. 9.-	---	---	Fr. 9.-
	Dépôt pour clé de casier	Fr. 15.-	---	---	Fr. 15.-
②	Petit matériel biologie et chimie, 1 ^e et 2 ^e GY, 1 ^e et 2 ^e ECG (tous) (3 ^e ECG santé, OS BIC 3 ^e et 4 ^e : encaissement par les professeurs)			Fr. 5.-	Fr. 5.-
③	Petit matériel : blocs de feuilles, cahiers, carnets devoirs	selon nécessité	Fr. ?	selon nécessité	Fr. ?
④	Manuels	selon nécessité	Fr. ?	selon nécessité	Fr. ?
TOTAL : à régler <u>comptant</u> le jour de la rentrée scolaire		Fr. 138.- + (②), ③, ④		Fr. 162.- + (②), ③, ④	

Vous souhaitant de bonnes vacances et vous remerciant d'ores et déjà de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous présentons, chers Parents, chers Elèves, nos cordiales salutations.

Bulle, juin 2009

COLLEGE DU SUD – La Direction

NB : Pour des raisons d'organisation, il ne sera pas possible de joindre par téléphone le secrétariat du collège durant la semaine précédant la rentrée scolaire. Merci de votre compréhension.